

Eco-tidien

Journal d'information économique et financière

Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011



Cette vision panafricaine a été réitérée au cours de la 6ème réunion du Conseil des Ministres du Comité de Pilotage de la Rationalisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique Centrale (Copil / Cer-Ac) organisée du 03 au 07 juin 2024 à l'Hôtel Hilton de Yaoundé au Cameroun, sur très hautes instructions du Président de la République du Cameroun, Président Dédié à la Rationalisation des Cer en Afrique Centrale.
P.7

AFRIQUE CENTRALE

Les ministres de l'économie en quête d'une meilleure prospérité commune

BUSINESS

La BAD souligne « la nécessité de créer une agence africaine de notation »

Les économies des pays africains injustement évaluées par les agences internationales de notation doivent trouver leur compte. Le conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement (BAD) a souligné, vendredi 31 mai, la nécessité de créer une agence africaine de notation, a déclaré Akinwumi Adesina, le président du groupe de la BAD, lors de la cérémonie de clôture des travaux des Assemblées annuelles 2024 de l'institution financière à Nairobi (Kenya). P.3



SECTEUR FINANCIER

Jeu et enjeux des contours de la Stratégie nationale de développement

Le nouvel instrument dont la mise en œuvre nécessite la mobilisation de 86 100 milliards Fcfa prévoit la restructuration du Crédit foncier, de la SRC, de la SNI, de la BC-PME, entre autres structures publiques, dans le but de dynamiser le financement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME). P.8



FINANCEMENT

Express Union Tchad développe son activité de microfinance avec le soutien de Proparco

Express Union Tchad, filiale d'Express Union Group, est l'une des principales institutions de microfinance (IMF) du pays dont l'activité favorise l'accès au financement pour les femmes et pour les populations rurales. L'IMF a signé un prêt senior auprès de Proparco de 630 millions de francs CFA (sur 3 ans), soit environ 1 million d'euros. Il s'inscrit dans le cadre d'un financement syndiqué par la Société financière internationale (IFI), membre de la Banque mondiale. P.10



BUSINESS & FINANCE
International

<http://www.businessfinanceint.com/>

Toute l'information Economique, Financière et Boursière pour mieux INVESTIR en Afrique.





ASSISTANCE VISA LES EMIRATS ARABES UNIS

02 Mois une entrée
+ Assurance Voyage

XAF 170 000



VISA ASSISTANCE TO UNITED ARAB EMIRATES

02 Month Visa Single Entry
+ Travel Insurance

XAF 170 000



Beyond Travel...

UAE VISA REQUIREMENTS

- Scan copy of passport
- Scan copy of passport
Size photograph

CALL :

(+237) 676 64 54 57

(+237)695 98 50 96

MORE CONTACT INFO:

servicedesk@akiba-travel.com



IMPORTANT
INFORMATION

Deadline: 01 - 10 business days
Caution: XAF 250 000 Refundable

REFORMES

Au Cameroun, la mission du FMI examine les avancées en matière de politique publique

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par Cemile Sancak, cheffe de mission du FMI pour le Cameroun, s'est rendue à Yaoundé du 25 avril au 8 mai et a tenu des réunions virtuelles du 9 au 31 mai 2024 pour examiner les avancées sur le plan des réformes et des priorités des autorités en matière de politiques économiques.

Le Fonds monétaire international a annoncé être parvenu à un accord avec le gouvernement camerounais portant sur les revues périodiques de plusieurs programmes d'aide en cours avec le pays africain, ouvrant la voie au versement de près de 120 millions de dollars.

En effet, les services du FMI et les autorités camerounaises sont parvenus à un accord au niveau des services pour conclure les sixièmes revues du programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC) et le mécanisme élargi de crédit (MEDC) et la première revue de l'accord au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD).

Cette sixième revue du programme d'aide en cours, devrait permettre un déboursement de 73 millions de dollars, ce qui portera le montant déjà versé à 645 millions sur les 690 millions de dollars accordés en juillet 2021, auquel s'est ajoutée une rallonge de 147 millions en décembre dernier.

L'accord porte également sur la première revue dans le cadre du Fonds de résilience et de durabilité, l'outil de financement de long terme du FMI destiné à soutenir la transition écologique et l'adaptation des pays émergents et en développement au réchauffement climatique. Dans le cadre de ce programme, le Cameroun devrait recevoir 45,6 millions de dollars, sur le total prévu de 183 millions de dollars.

Selon le FMI, le redressement économique du Cameroun s'est poursuivi en 2023 avec une croissance globale estimée à 3,3 %, qui devrait passer à 3,9 % en 2024. L'inflation a ralenti à 5,9 % fin 2023, et devrait encore reculer à 5,5 % d'ici fin 2024.

Alors, la mise en œuvre du programme est globalement conforme aux attentes. Il convient de poursuivre les efforts pour accélérer la réforme de la gestion des finances publiques, favoriser la transformation structurelle, et faire progresser les mesures d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques.

Pour le FMI les autorités sont conscientes de la nécessité d'accroître la résilience du Cameroun face aux changements climatiques. Dans le cadre de la FRD, les autorités ont multiplié les initiatives pour améliorer tout le dispositif d'action climatique. Les premières mesures de réforme sont bien engagées et comprennent l'adoption d'un arrêté établissant le cadre institutionnel de coordination de l'action pour le climat, et la publication d'un manuel de procédures pour la sélection des projets, qui intègre des critères relatifs aux changements climatiques. Une série de réformes importantes sont en cours, et concerne notamment le plan national d'action climatique, la stratégie nationale de financement des risques de catastrophe, la gestion des investissements publics liés au climat, et la gouvernance et la



La mise en œuvre du programme est globalement conforme aux attentes

durabilité du secteur forestier.

L'équipe des services du FMI s'est entretenue avec le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, le ministre d'État ; secrétaire général de la Présidence, Ferdinand Ngoh Ngoh, le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, le directeur national de la BEAC, Emmanuel Nkoa Ayissi, et

d'autres hauts fonctionnaires. Elle a également rencontré des représentants des partenaires au développement, de la communauté diplomatique, du secteur privé et de la société civile.

Placide Onguéné

BUSINESS

La BAD souligne « la nécessité de créer une agence africaine de notation »

Les économies des pays africains injustement évaluées par les agences internationales de notation doivent trouver leur compte. Le conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement (BAD) a souligné, vendredi 31 mai, la nécessité de créer une agence africaine de notation, a déclaré Akinwumi Adesina, le président du groupe de la BAD, lors de la cérémonie de clôture des travaux des Assemblées annuelles 2024 de l'institution financière à Nairobi (Kenya).



L'Afrique prend son destin en main

L'Afrique prend son destin en main. Un principe défendu sans relâche par l'Algérie qui a fait du développement du continent une priorité absolue. Il lui faut pour cela en poser les jalons. Ceux qui doivent l'émanciper de l'hégémonie des institutions et agences de notation internationales qui portent sur elle un jugement euro-centriste, notamment. Une séquelle de la période coloniale. Le moment est donc venu pour apporter les correctifs nécessaires pour qu'un autre regard soit posé afin de refléter sa réelle image.

Les Assises annuelles de Banque africaine de développement, qui se sont tenues à Nairobi au Kenya du 27 au 31 mai, lui ont, à ce titre, offert une tribune de choix. Le ministre algérien des Finances qui a pris activement à cet événement continental annuel a, en ce sens, donné le-là. « Nous devons développer des mécanismes innovants... Cela implique de créer des instruments financiers », a suggéré Laaziz Faïd.

La BAD lui a vraisemblablement fait écho. « Le Conseil des gouverneurs a souligné aujourd'hui (31 mai, Ndr) la nécessité de créer une agence africaine de notation pour

une évaluation juste et appropriée des opérations souveraines et non souveraines au continent », a indiqué le président du groupe de la BAD lors de la cérémonie de clôture des travaux des Assemblées annuelles 2024 de cette institution financière.

La création d'une agence de notation africaine permettra, à travers sa nouvelle vision, d'économiser plus de 75 milliards de dollars dépensés au titre du service de la dette en raison d'une notation « injuste », un montant important qui devait être destiné aux projets de développement en Afrique, a poursuivi Akinwumi Adesina qui a fait savoir que le Conseil des gouverneurs a aussi recommandé de revoir le mode de calcul du Produit intérieur brut (PIB) des économies africaines, en incluant les richesses vertes (forêts, stockage du carbone...) du continent.

Les trois puissances économiques continentales, l'Afrique du Sud, l'Égypte et l'Algérie, en particulier, dont le Produit intérieur brut doit atteindre, voire dépasser les 400 milliards de dollars en 2026, doivent en tirer profit et servir de locomotive aux économies d'autres pays. L'Algérie tiendra incontestablement, à cet effet, un rôle de premier plan. « L'avenir de l'Afrique se bâtira nécessairement avec l'Algérie », avait affirmé, le 9 mars 2022, l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en Algérie, Alphonse Voho Sahi, dans son allocution à l'occasion de l'ouverture de la 1re édition du Salon africain des affaires

(SADA) qui s'est tenue à Oran avec pour thématique « Pour une Afrique plus forte ».

A ce propos, les opérateurs économiques algériens ont affiché leur disponibilité à se fédérer, en vue de participer à la 3e édition du Forum des opérateurs pour la garantie de l'émergence économique en Afrique (Fogeca) prévue le jeudi 23 juin prochain à Porto, au Portugal. Un rendez-vous qui verra la participation de 25 pays africains. Il s'inscrit dans le cadre de la continuité de la politique algérienne visant à promouvoir l'intégration économique africaine, en soutenant des initiatives telles que la zone de libre-échange africaine, le marché commun africain et d'autres. Une démarche qui doit redorer le blason du Produit intérieur brut, sous-évalué des pays africains, qui donne une mauvaise image de leurs économies. Car il n'inclut pas toutes ses richesses naturelles, a souligné le président du groupe de la Banque africaine de développement qui a fait état d'une augmentation des ressources financières « appelables » de l'institution, de 117 milliards de dollars, en passant de 201 milliards à 318 milliards.

Cette mesure permettrait de mobiliser plus de liquidités pour financer les besoins croissants du développement en Afrique, a indiqué Akinwumi Adesina qui a souligné l'importance de maintenir la notation AAA de la BAD afin de préserver son rôle d'instrument-clé de développement en Afrique. Le continent ouvre une nouvelle page...

DEPOTS ET CONSIGNATIONS

La Standard Chartered Bank et le CFC transfèrent plus de 3,3 milliards de Fcfa à la Cdec

Cette action fait suite à un décret du Premier ministre du 1er décembre 2023, qui fixait une échéance de six mois pour le transfert volontaire des fonds et valeurs destinés à la Cdec par les institutions publiques et privées.



La Standard Chartered Bank a transféré 2,449 milliards de Fcfa

La signature des procès-verbaux de transfert a eu lieu le 31 mai (date butoir) au siège de la Cdec à Yaoundé, marquant ainsi la fin d'un processus qui a exigé des efforts concertés et une coopération étroite entre les parties impliquées. La Standard Chartered Bank a transféré 2,449 milliards de FCFA tandis que le CFC a transféré 910 millions de FCFA à la Cdec. Il s'agit des fonds issus des comptes inactifs enregistrés dans leurs livres.

Anna Asonganyi, directrice générale de la Standard Chartered Bank Cameroon, a souligné les défis initiaux rencontrés lors du processus de transfert, mais a exprimé la volonté de son institution de poursuivre sa collaboration avec l'État malgré son départ imminent du Cameroun. En effet, le groupe bancaire britannique avait annoncé, le 14 juillet 2023, la cession de ses filiales dans cinq pays d'Afrique subsaharienne, dont le Cameroun, au groupe bancaire nigérian Access Bank.

De son côté, Jean Paul Missi, directeur général du CFC, acteur institutionnel de premier plan dans la promotion de l'habitat social au Cameroun, a indiqué que ce premier transfert marquait le début d'un processus continu. Il a souligné l'importance de procéder régulièrement à des évaluations pour déterminer si d'autres comptes doivent être transférés

à la Cdec, dans le cadre de la réglementation en vigueur. Dans un avis à la clientèle publié le 28 mai, le CFC précise que « les comptes d'épargne inactifs depuis plus de 8 ans seront désormais déclarés et les soldes transférés systématiquement à la Cdec ».

Ces actions font suite au transfert effectué par la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) le 29 mai dernier, qui a vu la somme de 3,9 milliards de FCFA être versée sur un compte ouvert par la Cdec dans ses livres. Le directeur général de la Cdec, Richard Evina Obam, a saisi cette occasion pour encourager, une fois de plus, les autres banques détenant les ressources destinées à son institution à suivre cet exemple.

Omer Kamga

PARTENARIAT PUBLIC PRIVE

Le PAD signe un accord avec le Carpa pour attirer les investissements

Le directeur général du Port autonome de Douala (Pad), Cyrus Ngo'o, et le président du Conseil d'appui à la réalisation des contrats de partenariat (Carpa), Dieudonné Bondoma Yokono, ont signé, le 30 mai 2024 à Douala, un accord-cadre de coopération. À travers cet accord de trois ans, les deux institutions souhaitent mutualiser leurs efforts, en vue d'attirer les investissements privés sur la place portuaire de la capitale économique camerounaise.

Selon les termes de l'accord, le Carpa, institution publique créée pour faciliter la mise en place de partenariats public-privé (PPP) dans différents secteurs de l'économie, devra aider le port à identifier et à attirer des partenaires privés pour investir dans les infrastructures portuaires. Il s'agira pour les deux parties « d'identifier des besoins et des opportunités, d'établir un plan d'action et la mise en œuvre et suivi dudit plan ». « À travers cet accord-cadre, nous souhaitons permettre le développement harmonieux des projets d'infrastructures et équipements portuaires », a déclaré Cyrus Ngo'o.

L'accord indique que le plan d'action pourra inclure des étapes spécifiques, des échéanciers, des budgets et des rôles et responsabilités. Une évaluation des résultats devrait être effectuée pour déterminer si les objectifs ont été atteints. Les investissements

recherchés devraient permettre au port de Douala de rénover et de moderniser ses installations et ses équipements, en vue d'accroître ses capacités structurelles et ses performances opérationnelles.

En effet, le PAD fait face à des défis majeurs qui entravent sa croissance et son développement. L'un des principaux défis est le manque d'investissements dans les infrastructures de base telles que les quais, les grues, les équipements de manutention, les voies d'accès et les aires de stockage. Ces infrastructures vieillissantes ne sont pas en mesure de répondre aux besoins croissants du commerce international, ce qui rend le port de Douala moins compétitif. Pour relever ces défis, le PAD a adopté en décembre 2019, son schéma directeur de développement (SDD), qui vise à faire passer sa capacité de près 13 millions de tonnes à 45 millions à l'horizon 2050.



Un accord cadre pour accroître les investissements

BUSINESS

Mohamed Ali Amira nommé Directeur Général d'Ola Energy Cameroun

Un nouveau visage à la tête d'Ola Energy Cameroun. Il s'agit du Tunisien Mouhamed Ali Amira qui remplace à ce poste Cyrine Draïf, en fonction depuis novembre 2019.



Mouhamed Ali Amira, nouveau DG de OLA Cameroun

Selon les informations de EcoMatin, Mouhamed Ali Amira vient d'être désigné Administrateur Directeur Général de la franchise camerounaise du groupe Ola Energy. Il succède à ce poste à Cyrine Draïf qui occupait cette fonction depuis novembre 2019. Selon certaines confidences, Cyrine Draïf va désormais piloter la branche kényane du groupe.

Tunisien de nationalité, le nouvel Administrateur Directeur Général connaît bien la maison, puis qu'il occupait jusqu'ici le poste de Directeur Général d'Ola Energy Gabon. Avec plus de 24 années d'expérience dans le secteur pétrolier au sein de diverses compagnies pétrolières internationales. Il a notamment occupé des postes de responsabilité chez Exxon Mobil Tunisie, avant de rejoindre en 2014 Libya Oil Holding propriétaire du groupe Ola Energy.

Ce changement de dirigeant intervient dans un contexte où la compagnie est engagée dans une stratégie d'expansion. En effet, après l'inauguration de deux nouvelles stations-services dans la capitale économique du Cameroun le 21 novembre 2023,

l'ex l'Administratrice générale de l'entreprise de commercialisation et distribution de carburant, lubrifiants et Gaz de pétrole liquide (GPL), Cyrine Draïf, annonçait un investissement de 10 milliards de Fcfa en 2024, afin d'étendre davantage la couverture géographique de l'entreprise dans le pays. Le futur investissement devrait servir à sortir de terre de nouvelles stations-services dotées d'espaces boutiques et de restauration, d'une salle de réception d'environ 250 places, d'un guichet automatique bancaire, ainsi qu'un mini centre de contrôle technique avec baies de graissage pour les véhicules. A travers ces nouvelles offres de service, l'entreprise entend transformer ses stations-services classiques en centre de vie. « Ola a choisi de se réinventer. Ça permet à la station d'être plus qu'un lieu de vie de distraction et de détente... pour être plus proche des clients, nous offrons ce concept pour tous les camerounais », déclarait Cyrine Draïf.

Ce projet de déploiement et de diversification des activités de l'entreprise rentre en droite ligne avec le plan de restructuration engagé par l'entreprise depuis 2018. En 2019, le nombre de stations-services détenues par Ola Energy est établi à 78 contre

un peu plus d'une centaine pour ses concurrents directs en termes d'expansion dont TotalEnergies (109 stations) et Tradex (+ 100 stations). Ainsi, par ce redéploiement, l'entreprise souhaite conserver ses parts de marché par rapport à ses concurrents et devenir un acteur incontournable sur le marché camerounais du pétrole et ses dérivés. Avec 10,9% des parts de marché de distribution d'hydrocarbures, elle est classée 4ème derrière Neptune (11%), Tradex (17%) et Total (32%).

Selon les éléments disponibles sur ses plateformes sociales, Mouhamed Ali Amira est diplômé d'un master en administration des affaires obtenu à la Mediterranean School of Business en Tunisie. Il se félicite d'avoir réussi à imposer Ola Energy dans le marché de la grande distribution au Gabon. « En atteignant de nouveaux sommets de réussite à tous les niveaux, avec un taux de croissance annuel moyen à deux chiffres pour tous les indicateurs clés de performance ».

Elise Nguélé

RSE

Les initiatives d'Orange pour réduire son empreinte environnementale au Cameroun

En prélude à la journée mondiale de l'environnement qui se célèbre le 5 juin 2024 donc le thème, cette année, est « la restauration des terres, la désertification et la résilience à la sécheresse », Orange Cameroun a procédé lundi 03 juin à une présentation de son programme Orange environnement porté sur 4 axes majeurs à savoir la sobriété énergétique, la captation du carbone, l'impact sur l'entrepreneuriat de demain et la mobilisation des employés.



« Le mois de juin est abondamment consacré à une réflexion sur les grands défis de l'environnement. C'est un moment crucial où la communauté nationale et internationale à travers 03 journées dédiées, pose sans filtres la problématique de l'avenir de la planète, la question de la résilience des communautés et individus face aux risques climatiques, appelle à la responsabilité individuelle et collective » a indiqué Alain Blaise Batongue, Directeur des affaires institutionnelles et réglementaires et représentant du Directeur général d'Orange Cameroun.

La Journée mondiale de l'environnement, qui a lieu chaque année le 5 juin, a pour objectif de sensibiliser et de mettre en lumière les actions en faveur de l'environnement. Cette année, la campagne se concentre sur la restauration des terres, la désertification et la résilience à la sécheresse. La dégradation des sols affecte directement la vie et les moyens de subsistance des populations, menaçant la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau, et provoquant migrations et déplacements. « En tant qu'opérateur et entreprise citoyenne, nous devons prendre des mesures concrètes pour parvenir à un changement en profondeur et faire face à la crise climatique et environnementale ainsi qu'à ses conséquences sur la mobilité humaine. C'est aussi notre devoir d'apporter des solutions palliatives » présente Alain Blaise Batongue.

Chaque année, des millions de personnes sont déplacées en raison de catastrophes. En 2023, les catastrophes ont entraîné 26,4 millions de nouveaux déplacements internes dans le monde. Selon la Banque mondiale, en l'absence de mesures rapides et concertées en matière de climat et de développement, plus de 216 millions de personnes pourraient devenir des migrants climatiques internes d'ici 2050. Il est donc urgent de prendre des mesures concrètes. Au moment où on parle de plus en plus de responsabilité climatique à l'échelle individuelle, organisationnelle, continentale et mondiale, pour Orange Cameroun, « Notre raison d'être, principe fondateur de nos actions, engage notre

responsabilité sur les impacts des activités que nous menons vis-à-vis de nos clients, de nos partenaires, des communautés qui nous entourent, de l'environnement et de la planète en général » poursuit le directeur des affaires institutionnelles et réglementaires.

Pour ce mois de juin 2024 concrètement, Orange Cameroun a porté ses actions sur 4 axes majeurs à savoir : la sobriété énergétique qui consiste à solariser ses sites stratégiques de consommation énergétique et la réduction des énergies fossiles, la captation du carbone qui consiste à la participation au projet de restauration de l'écosystème des mangrove (soit 1000 ha sur les côtes camerounaises sur une durée de 30 ans) ainsi que l'accompagnement au développement humain et économique des populations riveraines, l'impact entrepreneuriat de demain qui consiste à former les jeunes à l'entrepreneuriat vert et accompagnement des projets respectueux de l'environnement et enfin la mobilisation des collaborateurs. Il s'agit d'une vaste campagne de bénévolat des employés d'Orange Cameroun donc le but est la collecte des déchets plastiques dans les criques du fleuve Wouri, la collecte citoyenne des appareils mobiles usés et le reboisement dans les régions du septentrion.

Les changements climatiques affectent désormais tous les pays sur tous les continents. Ils perturbent même les économies nationales et affectent nos vies. Il est urgent de prendre des mesures pour lutter contre ces dérèglements climatiques et leurs répercussions.

« Notre implication au Cameroun en tant qu'acteur social inséré dans un écosystème national communautaire, écologique, économique, fait de notre implication dans les questions environnementales une nécessité pour la continuité de nos activités et les générations futures » conclut Alain Blaise Batongue.

André Noir

FINANCEMENT

BGFI Bank et AGL Gabon signe une convention de 19 milliards pour optimiser les performances du port d'Owendo

En marge du forum économique Gabon-France, BGFIBank Gabon et la Société AGL Gabon ont signé, le 29 mai à Paris, une convention de financement d'un montant de 19 milliards de francs CFA. Ce partenariat financier vise globalement à renforcer les capacités opérationnelles d'AGL Gabon, SAGA et Owendo Container Terminal. Ce, afin d'optimiser les performances du port d'Owendo et soutenir les opérations pétrolières et minières.



À Paris, BGFIBank Gabon et la Société AGL Gabon ont procédé le 29 mai 2024, à la signature d'une convention de prêt d'un montant de 19 milliards de FCFA. Cette convention, signée en marge du forum économique Gabon-France, permettra de renforcer les capacités opérationnelles de AGL Gabon, SAGA et Owendo Container Terminal afin d'optimiser les performances du port d'Owendo et soutenir les opérations pétrolières et minières.

« Cette convention avec BGFIBank Gabon participe de l'engagement de AGL à contribuer chaque jour un peu plus à la transformation et au développement socioéconomiques du Gabon en y renforçant ses opérations. En unissant nos forces avec des partenaires locaux de premier plan, nous renforçons notre capacité à soutenir efficacement les besoins logistiques de l'industrie pétrolière et minière, tout en veillant à l'arrimage des standards du terminal à conteneurs d'Owendo aux meilleures normes internationales », a déclaré Patrick Gerenthon, directeur général de AGL Gabon, tout en réaffirmant la volonté d'AGL de jouer un rôle clé dans la croissance économique soutenue et le développement durable du Gabon.

BGFIBank Gabon, pour sa part, se réjouit d'associer sa marque et son expertise à la réalisation de ce projet d'envergure. Ce financement illustre ainsi la volonté de cette

institution financière à accompagner de manière pérenne et appuyée la mise en œuvre de projets structurants porteurs de richesse sur le plan économique et social. Aussi, en sa qualité de première banque de la sous-région, BGFIBank Gabon entend poursuivre l'accompagnement du développement infrastructurel du Gabon afin d'en faire un véritable hub régional et multimodal.

AGL, apprend-on, privilégie les partenariats avec les entreprises locales pour soutenir le développement économique du Gabon. Une démarche en totale adéquation avec la vision des pouvoirs publics, appelant à des partenariats gagnant-gagnant entre entreprises internationales et locales pour le développement durable et une croissance soutenue du pays. L'entreprise reste déterminée à jouer un rôle actif dans l'économie gabonaise et à promouvoir une croissance inclusive et durable pour le bien-être de tous.

Grâce à ses 1 100 collaborateurs au Gabon, AGL assure les prestations de manutention portuaire, de consignation maritime, de logistique transit et de commission en douane. Elle propose à ses clients un service de proximité, une parfaite connaissance des marchés et une maîtrise des opérations de bout en bout de la chaîne logistique.

Antoine Mboussi

GRANDS PROJETS

Le Cameroun annonce 15 projets miniers majeurs pour dynamiser son économie

Lors de la Convention internationale des mines et exposition du Cameroun (Cimec) tenue à Yaoundé du 22 au 24 mai 2024, Victor Aristide Mimbang, directeur des mines au ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (Minmidt), a révélé que 15 projets miniers sont en cours de développement.

Ces projets, qui comprennent l'exploitation de divers minerais, devraient contribuer de manière significative à l'économie nationale. Selon ce haut responsable, certains de ces projets sont en cours de mise en œuvre et les premières productions commerciales sont attendues courant 2025.

Parmi ces projets, dans la section « grands projets », on note le projet d'exploitation du fer de Lobé-Kribi, 632 millions de tonnes de fer avec une teneur de 33 %. 632 millions de tonnes de fer avec une teneur de 33 %. Le projet d'exploitation du fer d'Akom II estimé à 632 millions de tonnes de fer avec une teneur de 33 %. Le projet d'exploitation du fer de Mbalam estimé à 805,7 millions de tonnes avec une teneur de 57,3 %. Le projet d'exploitation de la petite mine d'or de Colomine dont la production

est en cours.

Le projet d'exploitation de la bauxite de Minim-Martap dont les travaux de recherche ont permis de découvrir une ressource d'un milliard de tonnes avec des réserves prouvées de 99,1 MT et une teneur de 51,6 % d'alumine.

À ces grands projets, il faut ajouter des projets miniers à court terme. Il s'agit notamment : du projet d'exploitation de l'or de Bibémi (305 000 onces d'or métal). Le projet d'exploitation de la petite mine d'or de Mborguéné, le projet d'exploitation du fer de Ngovayang dont les travaux de recherche ont permis d'estimer des ressources de 111,42 millions de tonnes de minerai de fer qui feront l'objet d'un enrichissement.



Enfin, concernant le projet d'exploitation du cobalt-nickel-manganèse de Nkamouna, il est attendu l'entrée en jeu du nouveau partenaire, la société Tronic, qui dispose des capacités

techniques et financières suffisantes pour relancer le projet.

Paul Nkala

GAZ DOMESTIQUE

Au 2e semestre 2024, le Cameroun va importer 60 000 tonnes

Selon un communiqué rendu public le 3 juin 2024, Okie Johnson Ndoh, le président de la Commission ad hoc chargée des importations des produits pétroliers, a lancé le 31 mai dernier, un appel d'offres en vue de sélectionner les sociétés pétrolières agréées. L'importation se fera en 02 lots soit 35 000 tonnes métriques puis, 25 000 tonnes métriques.



Le Cameroun se prépare à importer 60 000 tonnes métriques de GPL

Le Cameroun se prépare à importer 60 000 tonnes métriques (TM) de gaz de pétrole liquéfié (GPL) communément appelé gaz domestique, pour approvisionner

les ménages au cours du second trimestre 2024 (de juin à décembre). Avec ce volume, le pays aura importé 120 000 tonnes métrique de gaz de pétrole liquéfié (GPL) au cours de l'année 2024.

A l'observation, c'est le même volume de gaz domestique que le Cameroun a commandé au cours des six premiers mois de l'année en cours. Le pays aura donc acheté 120 000 TM de GPL de l'étranger pour satisfaire la demande locale au 31 décembre 2024. Comparé à l'année 2023 où le pays a importé 102 000 tonnes selon le statisticien camerounais (-30,7%), la quantité aura baissé de 18 000 tonnes en glissement annuel. A date, les chiffres sur la valeur de ces importations de gaz domestique pour le compte de l'année en cours, ne sont pas disponibles. Toutefois, d'après l'Institut national de la statistique (INS), le Cameroun a dépensé 39,7 milliards de Fcfa en 2023. La Société nationale des hydrocarbures par contre fait état de 34

669,377 tonnes métriques de GPL livrées en 2023 pour l'approvisionnement du marché local, « vendues au prix de 383 371,85 Fcfa par tonne métrique », précise l'entreprise d'Etat.

Outre les dépenses liées aux importations, l'Etat du Cameroun doit également subventionner le prix de ce produit de grande consommation prisé par les foyers en zone urbaine. D'après le ministre du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana, en 2022 par exemple, l'Etat supportait 4 713 Fcfa par bouteille de gaz vendue. Ce qui veut dire que le gaz devrait normalement coûter 11 213 de Fcfa à cette période-là.

Selon le président de la République Paul Biya, le pays a dépensé 75 milliards de Fcfa au titre de la subvention à la consommation du gaz domestique en 2022 après 24 milliards en 2021. A fin septembre 2023, le régulateur du secteur pétrolier (Csph) avait déjà déboursé plus de 32 milliards au titre de « soutien du prix du gaz

domestique au bénéfice des populations ». D'après les prévisions du ministre de l'Eau et de l'Energie Gaston Eloundou Essomba, le Trésor public devrait subventionner à hauteur de 43,6 milliards de Fcfa le prix du gaz domestique en 2024.

Malgré cet effort supplémentaire de l'Etat, le gaz domestique a jusque-là, résisté comme le pétrole lampant, à la hausse qui a pourtant frappé le super et le gasoil en février 2023, puis un an après avec un impact sur le coût de la vie. La bouteille de 12,5 kg coûte toujours 6 500 Fcfa et le litre de pétrole se vend à 350 Fcfa à la station-service. A en croire les données de la SNH, la production du GPL a augmenté passant de 7 116 tonnes métriques en 2022 à 8 683 tonnes en 2023 soit une hausse de 1 567 TM (+18%) en glissement annuel.

Cédric Boyomo

INDUSTRIE

La première usine de fabrication des bouteilles de gaz inaugurée au Cameroun

L'entreprise PROGAZ Unit, filiale du groupe Métales, a inauguré, le 1er juin 2024, sa toute nouvelle usine de fabrication de bouteilles à gaz domestique, située à Douala. Cette réalisation majeure marque un tournant décisif dans la quête du Cameroun vers l'autonomie industrielle et l'émergence d'un champion national dans le secteur sidérurgique.

Dotée d'équipements de dernière génération, l'usine PROGAZ Unit a la capacité de produire 600 000 bouteilles de gaz par an, répondant ainsi aux besoins croissants du marché national et permettant de réduire considérablement les importations. Cette prouesse technologique s'inscrit dans la volonté du groupe Métales de contribuer à la modernisation de l'industrie camerounaise et à l'émergence d'un savoir-faire local de pointe.

Au-delà de sa dimension technologique, l'usine PROGAZ Unit revêt une importance socio-économique majeure. La construction de cette infrastructure a nécessité un investissement de 18 milliards de francs CFA et a permis la

création de 250 emplois directs et indirects. Ce projet d'envergure contribue ainsi à la dynamique de développement économique et à la lutte contre le chômage au Cameroun.

Avec l'inauguration de cette usine, le groupe Prometal confirme son ambition de se positionner comme un leader mondial de la sidérurgie. La maîtrise de la chaîne de production des bouteilles à gaz, de la fabrication de l'acier à la commercialisation du produit fini, constitue un atout stratégique indéniable pour le groupe, lui permettant d'accroître sa compétitivité sur le marché international.

L'avènement de PROGAZ Unit marque une

étape cruciale dans la marche du Cameroun vers l'autonomie industrielle. La fabrication locale des bouteilles à gaz permet de réduire la dépendance vis-à-vis des importations, de stimuler l'économie nationale et de créer de la valeur ajoutée sur le territoire. Ce projet d'envergure illustre la volonté du Cameroun de se positionner comme un acteur majeur dans le secteur industriel africain.

Omer Kamga



Usine de fabrication de bouteille de gaz inaugurée à Douala

AFRIQUE CENTRALE

En quête d'une meilleure prospérité commune

Cette vision panafricaine a été réitérée au cours de la 6ème réunion du Conseil des Ministres du Comité de Pilotage de la Rationalisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique Centrale (Copil / Cer-Ac) organisée du 03 au 07 juin 2024 à l'Hôtel Hilton de Yaoundé au Cameroun, sur très hautes instructions du Président de la République du Cameroun, Président Dédié à la Rationalisation des Cer en Afrique Centrale.



Mettre en place une seule Communauté économique régionale en Afrique Centrale. Tel est le but ultime de la Rationalisation des Communautés économiques régionales (Cer) de cette zone du continent africain constitué de trois blocs économiques à savoir la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Cémac), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (Ceeac) et la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (Cepgl). Il est question de continuer à concrétiser la vision des Pères fondateurs de l'intégration régionale africaine entamé au lendemain des indépendances autour des années 1960. Il s'agit d'harmoniser le paysage institutionnel des 11 Etats membres (Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad, République Démocratique du Congo, Burundi, Rwanda, Angola, Sao Tomé et Principe). D'après le document relatif à l'intégration régionale en Afrique centrale (Zone Ceeac-Cemac-Cepgl), cette zone représente un marché de plus de 198 millions d'habitants et s'étend sur une superficie de 6,7 millions de km², avec un Produit Intérieur Brut d'environ 254,427 milliards de dollars américains en 2019.

Ces travaux de jours cinq jours ont permis de mieux planifier le document de projet de plan de transition du passage de la Ceeac et la Cémac vers une nouvelle Communauté économique régionale de l'Afrique centrale et de mieux examiner les autres textes avant leur validation par les plus hautes autorités (traité constitutif, convention régissant le parlement communautaire, la cour de justice et des droits de l'Homme, protocole régissant la Haute Autorité des Marchés Financiers de l'Afrique Centrale, etc.). Au cours de la cérémonie solennelle de la 6ème réunion du Conseil des Ministres du Comité de Pilotage de la Rationalisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique Centrale (Copil / Cer-Ac), le Premier Ministre Chef du Gouvernement du Cameroun, Joseph Dion Nguté, Représentant de Paul Biya, Président de la République du Cameroun et Président Dédié à la Rationalisation des Cer en Afrique Centrale, a signalé que l'Afrique a besoin «

des marchés sous régionaux plus larges et attrayants, des organisations communautaires fortes, efficaces et financièrement robustes ». Ce changement de paradigme s'impose dans un contexte marqué par « la faible contribution des dynamiques d'intégration en Afrique centrale aux performances économiques, financières et sociales », a-t-il ajouté. Par exemple, les échanges de Yaoundé ont révélé que contrairement aux autres sous-régions, le plus grand potentiel d'exportation pour les exportations d'Afrique centrale n'est pas leur région d'origine, mais plutôt l'Afrique du Nord, estimé à 280 millions de dollars US, ce qui représente 8% du potentiel d'exportation intra-africain total dont jouit l'Afrique centrale.

Par ailleurs, l'Afrique compte 8 communautés économiques régionales et sensiblement 15 organisations économiques régionales, toutes fonctionnelles. A cette prolifération des organisations régionales s'ajoutent leurs faibles performances. Le document relatif à l'intégration régionale en Afrique centrale (Zone Ceeac-Cemac-Cepgl) indique que le commerce intra-africain a légèrement diminué en 2019, se contractant de 1,6 % pour se chiffrer à 155 milliards de dollars, contre 159 milliards de dollars en 2018. D'après Alamine Ousmane Mey, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun, et Président du Comité de Pilotage de la Rationalisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique Centrale, une rationalisation réussie garantit permet un meilleur processus vers un développement durable et inclusif des pays africains, dans un contexte mondial en mutations marqué par divers intérêts géopolitiques, géostratégiques et géoéconomiques. Par ailleurs, il ressort de ces différents échanges de Yaoundé que leurs contenus seront soumis à l'appréciation des Chefs d'Etat qui ont pour ambition de mettre en œuvre diverses réformes capables d'enrichir le tissu économique des pays de l'Afrique.

Romuald Akoa Zoé.
Correspondance particulière

AMENAGEMENT DE TERRES AGRICOLES

Paul Biya ratifie deux accords de prêt de 52 milliards de Fcfa

Deux conventions de financement d'un montant total de 79,11 millions d'euros, soit environ 52 milliards de FCFA, ont été ratifiées ce mardi 4 juin, selon deux décrets du chef de l'Etat, Paul Biya.



Paul Biya ratifie deux accords de prêt de 52 milliards de Fcfa

Ces accords visent à soutenir la mise en œuvre du Projet d'aménagement de 15 280 hectares de périmètres hydro-agricoles dans les départements du Mbéré, de la Vina et du Faro-et-Déou, dans la région de l'Adamaoua. La première convention, d'une valeur de 76,23 millions d'euros, représente environ 50 milliards de FCFA sous la forme d'un crédit-acheteur. La seconde convention, évaluée à 2,89 millions d'euros, soit près de 1,89 milliard de FCFA, est un crédit commercial. Ces accords ont été conclus avec le groupe britannique Standard Chartered Bank le 30 janvier dernier à Yaoundé.

Ces financements s'inscrivent dans le cadre du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique au Cameroun (Planut) dans son volet « Aménagement du territoire ». Ils représentent la première phase d'un programme ambitieux visant à aménager 35 000 hectares d'espaces cultivables au Cameroun, d'après le gouvernement. Le projet, qui sera techniquement mis en œuvre par l'entreprise espagnole Incatema, comprend la construction d'un système d'irrigation pour d'importantes surfaces cultivables, la réalisation de 100 km de routes, la création de plusieurs unités de production et l'acquisition d'équipements agricoles diversifiés.

Le projet prévoit également l'élaboration d'une étude financière visant à garantir l'emploi des jeunes et à faciliter la commercialisation

des produits agropastoraux. En plus de renforcer la sécurité alimentaire, ce projet devrait contribuer à stimuler la croissance économique du pays, selon le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire. Il prend également en compte les engagements du Cameroun dans la lutte contre le changement climatique, notamment sa Contribution déterminée au niveau national (CDBN), apprend-on.

À moyen terme, ce projet vise à accroître les capacités et la productivité d'une agriculture nationale résiliente face au changement climatique. À long terme, il s'agit de développer une agriculture de seconde génération intelligente, combinant transformation structurelle et préservation de l'environnement. Bien plus, l'idée est de « donner une plus forte impulsion à la politique d'import-substitution conduite par le gouvernement, et dont l'objectif est de produire davantage pour satisfaire la demande nationale et réduire les importations », déclarait le ministre de l'Economie, Alamine Ousmane Mey, en début d'année.

Omer Kamga

SECTEUR FINANCIER

Jeu et enjeux des contours de la Stratégie nationale de développement

Le nouvel instrument dont la mise en œuvre nécessite la mobilisation de 86 100 milliards Fcfa prévoit la restructuration du Crédit foncier, de la SRC, de la SNI, de la BC-PME, entre autres structures publiques, dans le but de dynamiser le financement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME).

Après avoir mis en place l'an dernier une garantie souveraine de 200 milliards Fcfa pour les prêts bancaires en faveur des entreprises des secteurs public (30%) et privé (70%), le gouvernement du Cameroun a procédé le 31 mai dernier, au lancement de la Stratégie nationale de développement du secteur financier (SND SF). Ce nouvel instrument dont la mise en œuvre nécessite la mobilisation de 86 100 milliards Fcfa à l'horizon 2030 vise, d'après le ministre des Finances (Minfi) Louis Paul Motaze, la facilitation de l'accès au financement des moyennes, petites et moyennes entreprises (MPME) à travers la future Société de gestion des fonds de garantie de cette catégorie d'entreprises, l'implémentation de la loi sur le crédit hypothécaire dont le but est de permettre aux biens immobiliers de s'échanger librement et sans entraves, mais aussi, la réforme du Crédit Foncier du Cameroun (CFC) qui permettra d'amplifier les crédits immobiliers et, par conséquent, le financement plus aisé de toutes les chaînes de valeur concernées par le secteur de la construction et des travaux publics.

DÉFIS ET OBSTACLES

En effet, les MPME qui représentent 98% des entreprises camerounaises, signe du dynamisme de ce secteur, font face au défi de l'accès aux financements, et plus particulièrement les financements de long terme. Les chiffres officiels font état de ce que, malgré tous les mécanismes mis en place jusque-là, y compris la garantie mentionnée supra dont l'objectif était de conforter les banques et établissements de microfinance relativement au financement des micros, petites et moyennes entreprises, moins de 20% des prêts formels sont accordés à cette catégorie d'entreprises. Le diagnostic du système économique et financier, réalisé par le gouvernement avec l'appui de la Banque mondiale et de l'Union européenne, pointe « un manque de profondeur du secteur financier, la faiblesse de l'inclusion financière et de l'accès au financement, la faiblesse du financement de long terme, un déficit en matière de réglementation, l'inefficacité de certaines institutions publiques de financement et, une innovation financière balbutiante ».

Le ministère des Finances estime dans le même temps que le sous-secteur de la microfinance, pourtant essentiel à l'économie pour ce qui est de l'inclusion financière, est en repli au Cameroun « après des années fastes ». A preuve, entre 2015 et 2021, les comptes ouverts dans les livrets des établissements de microfinances (EMF) ont cru de 11% alors que sur la



la SNDSF suggère une réorganisation du sous-secteur afin de le remettre sur le chemin de la profitabilité et de la rentabilité

même période, les comptes ouverts dans les banques ont augmenté de 210%. Ce repli s'observe également dans la capacité de ces établissements à collecter l'épargne qui est devenue marginale (moins de 10%). « Si cette situation s'explique en partie par la transformation en banque de certains établissements de microfinance, elle s'explique également par des fragilités structurelles. La gestion des risques y est peu performante comme en témoigne leur taux de prêts non performants, plus élevé que celui des banques, la modestie de leurs fonds propres, l'inexistence d'un mécanisme de refinancement, mais aussi des problèmes de gouvernance. La conjoncture sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord a également contribué à la fragilisation de certains de ces établissements », explique le Minfi.

Pour faire face à ces enjeux, la SNDSF suggère une réorganisation du sous-secteur afin de le remettre sur le chemin de la profitabilité et de la rentabilité. D'après Louis Paul Motaze, ceci suppose une restructuration des EMF déficitaires ou insolubles et la création d'une centrale de trésorerie nationale afin de pallier le problème du refinancement, un renforcement de la gouvernance et de la supervision de ces établissements afin de les

rapprocher des normes internationales en vigueur dans le secteur financier. La finalité de ces réformes c'est une amélioration de la croissance, qui sous-tend généralement un mieux-être des populations.

CE QUI VA CHANGER AVEC LA SNDSF

Le gouvernement admet que la trajectoire de croissance actuelle n'est pas satisfaisante au regard de la vision d'un Cameroun émergent à l'horizon 2035. Après un taux plus bas de 0,5% en 2020, la croissance camerounaise a redémarré et s'est établie à 4% en 2023 après 3,6% en 2021 et 3,8% en 2022. Pour 2024, les prévisions officielles la situent à 4,2%. En suivant la trajectoire actuelle, cette croissance ne pourrait se situer qu'entre 5 et 6% en 2028. Le gouvernement fonde beaucoup d'espoir sur le fait que la mise en œuvre des principaux piliers de la SNDSF, qui est partie intégrante de la SND-30, aura à terme un impact sur la croissance. Il s'agit, notamment, de la loi sur le crédit hypothécaire, dont le but est de stimuler le marché de l'immobilier en faisant du bien immobilier un produit économique échangeable sans entraves, du repositionnement institutionnel du Crédit Foncier du Cameroun pour en faire un fournisseur de liquidités de longue maturité aux établissements de crédit, ce qui aurait

pour effet de généraliser le crédit immobilier et de l'amplifier, et de l'avènement de la Société de gestion des fonds de garantie aux MPME, afin de les soutenir auprès du système bancaire et élargir ainsi le caractère inclusif de la croissance induite par la SNDSF.

Les gains attendus par les autorités publiques dans le scénario le moins favorable se chiffrent à 2,3 points de croissance additionnelle par an, une fois que ces trois piliers seront opérationnels. « Par conséquent, la mise en œuvre des mesures contenues dans la SNDSF devrait accélérer la croissance économique nationale en lui faisant passer le cap des 7 % nécessaires à l'ambition de l'émergence à l'horizon 2035 », conclut le Minfi. Le gouvernement souhaite, du reste, que les MPME camerounaises disposent d'un large panel d'options relativement à leur financement. Cet impératif est indispensable pour assurer leur croissance, car, à cette phase elles ont d'importants besoins en financement long. Le capital investissement apparaît ici comme étant un mécanisme adapté à ce besoin particulier en ce qu'il permet aux entreprises d'accéder à des financements dont la maturité oscille entre 3 et 10 ans.

André Noir

Eco-tidien

Journal d'information économique et financière

Siège Social et Rédaction, Akwa - Douala
Récépissé de déclaration
N°000127/RDDJ/C19/BRP du 06 Avril 2011
B.P : 13096 Douala
Tél. : 677 239 567 / 696 820 394
Mail : journal.ecotidien@gmail.com
Web : www.ecotidien.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ET REDACTEUR EN CHEF
Bertrand ABEGOUMEGNE

CONSEIL EDITORIAL
Cyrille ONANA, Ludovic FANSI
Alain MINOUE

REDACTION CENTRALE
Elise NGUELE, Cédric BOYOMO,
Christian ADONG, Hassan MAMA
Vanessa EBOULIE, Paul NKALA
André Noir, Placide ONGUENE

MISE EN PAGE
INFINITE Studio

IMPRIMERIE
Macacos

DISTRIBUTION
Messapresse

TIRAGE
1000 exemplaires

Une Publication de l'Agence Rhéma Services



COOPERATION

L'APPO et Afreximbank signent l'accord d'établissement de Banque Africaine de l'Énergie

La Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) et l'Organisation des Producteurs de pétrole Africains (APPO) ont annoncé la signature historique de l'accord d'établissement et de la charte de la Banque Africaine de l'Énergie (« AEB ») lors d'une cérémonie tenue au Ministère du Pétrole et des Ressources minérales de la République arabe d'Égypte.



La cérémonie de signature consacre la fin de deux années de négociations et de préparations

L'événement a été présidé par S.E. l'Ingénieur Tarek El Molla, Ministre du Pétrole et des Ressources minérales d'Égypte, qui a également assisté à la cérémonie de signature. Le Professeur Benedict Oramah, Président d'Afreximbank et du Conseil d'administration de la Banque, et le Dr Omar Farouk Ibrahim, Secrétaire général de l'APPO ont signé l'Accord d'établissement et la Charte de la Banque Africaine de l'Énergie au nom de leurs institutions respectives.

La cérémonie de signature consacre la fin de deux années de négociations et de préparations par les deux parties qui ont signé un protocole d'accord en mai 2022 en vue de l'établissement de l'AEB.

L'AEB a été créée pour faire face à la crise de financement qui se profile dans l'industrie pétrolière et gazière africaine, déclenchée par la transition énergétique mondiale. Les bailleurs de fonds traditionnels, sur lesquels l'Afrique s'est appuyée pendant des décennies, retirent leur soutien, en particulier en Afrique, au motif que les préoccupations liées au changement

climatique en sont la principale raison.

S.E. l'ingénieur Tarek El Molla, qui est également membre du Conseil ministériel de l'APPO, a fait souligné : « C'est un grand honneur d'assister à la création de la Banque Africaine de l'Énergie. Ce moment marque une étape importante dans la marche de notre continent vers l'indépendance énergétique et le développement durable. En mettant à profit nos ressources et notre expertise collectives, nous ouvrons la voie à un avenir plus radieux et plus prospère pour tous les Africains. La collaboration entre Afreximbank et l'APPO témoigne de notre engagement inébranlable à stimuler la croissance de l'Afrique et à assurer la sécurité énergétique pour les générations à venir. Je suis convaincu que cette institution naissante se développera pour servir la cause de l'Afrique et de son peuple. Je félicite l'équipe de négociation au nom du Conseil ministériel de l'APPO ».

Commentant l'événement, le Professeur

Oramah a noté « Nous vivons aujourd'hui un jour historique pour notre continent. Nous sommes honorés d'avoir collaboré avec l'APPO à la création de la Banque africaine de l'Énergie. En ces temps difficiles, nous devons nous efforcer de trouver un juste équilibre entre les impératifs d'atténuation du changement climatique et l'urgence d'éviter les bouleversements sociaux résultant de conditions économiques et financières de plus en plus difficiles en Afrique. À Afreximbank, nous sommes extrêmement fiers de co-investir dans ce nouveau véhicule et de jouer un rôle de premier plan en prodiguant des conseils sur le processus de gestion et de mise en œuvre, le lancement opérationnel étant prévu pour le mois de juillet ».

Le Professeur Oramah a ajouté : « Cet accord est véritablement le fruit d'un effort conjoint et nous sommes extrêmement reconnaissants aux membres et aux dirigeants de l'APPO pour leur collaboration avec Afreximbank, et nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre cet effort pour répondre aux besoins urgents d'un continent et de ses habitants ».

Pour sa part, le Dr Omar Farouk Ibrahim a affirmé que l'AEB est la réponse de l'Afrique au défi financier imminent que le changement de paradigme mondial des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables - appelé par euphémisme la transition énergétique - pose à l'industrie pétrolière et gazière en Afrique : « Pendant trop longtemps, l'industrie pétrolière et gazière africaine a été dépendante du financement extra-africain. Nous en sommes venus à considérer comme acquis le financement étranger de nos projets pétroliers et gaziers, jusqu'à ce que l'avènement de la transition énergétique nous fasse comprendre que ceux dont nous dépendions depuis de nombreuses décennies ont décidé de nous abandonner ». Le Secrétaire général a fait valoir que l'Afrique ne

peut pas se permettre d'abandonner le pétrole et le gaz à la hâte pendant que la plus grande partie de sa population vit sans accès à l'énergie.

Le Dr Farouk a en outre félicité le Professeur Oramah pour son leadership exemplaire et son engagement en faveur de la cause du continent africain. Il a en outre souligné que l'idée de l'AEB a été conçue et incubée au Caire lorsque S.E. l'Ingénieur El Molla a accueilli les deux institutions en décembre 2020.

L'objectif principal de l'AEB est de combler le vide immédiat que le retrait du financement des projets pétroliers et gaziers en Afrique par les bailleurs de fonds traditionnels pourrait causer au secteur. Avec plus de 125 milliards de barils de réserves prouvées de pétrole brut, plus de 600 000 milliards de pieds cubes de réserves prouvées de gaz, et d'autres découvertes régulières, il n'est pas logique que l'Afrique abandonne ces énergies alors qu'elle compte la plus grande proportion de la population au monde n'ayant pas accès à l'énergie moderne. Bien que l'AEB se concentre sur le financement de projets pétroliers et gaziers, elle ne doit pas fermer ses portes aux projets d'énergie renouvelable. L'AEB s'efforcera de tirer parti de toutes les formes d'énergie pour s'assurer que la pauvreté énergétique de l'Afrique est éradiquée. Bien que lancé par l'Afrique, l'actionnariat est ouvert à tous les investisseurs qui partagent la mission et la vision de la Banque.

L'AEB a été structurée comme une banque de développement énergétique panafricaine indépendante et supranationale avec un capital initial de 5 milliards de dollars US. Avec la signature des documents d'établissement par les deux institutions fondatrices, au moins deux pays membres doivent maintenant signer et ratifier lesdits documents pour que la Banque puisse prendre son envol.

RECETTES DOUANIÈRES

Au Cameroun, le secteur du Littoral 1 collecte 42,984 milliards de Fcfa en mai 2024

Au Cameroun, le secteur des douanes du Littoral 1 a collecté 42,984 milliards de Fcfa de recettes au cours du mois de mai 2024. C'est ce qui ressort de la sixième réunion mensuelle de coordination présidée par le chef de secteur, Georges Mendouga le 4 juin dernier. Par rapport aux 58,923 milliards de Fcfa visés, les objectifs ont été réalisés à 72,95%, soit une différence de 15,939 milliards de Fcfa. Les performances de ce secteur douanier sont en baisse de 20,25% par rapport aux 53,918 milliards de Fcfa collectées à la même période en 2023.

Si la douane ne lève pas un voile sur les facteurs qui ont empêché l'atteinte des objectifs, le problème de la complexité des procédures douanières et opérations au Port Autonome de Douala évoqué au cours de la séance de travail, peut avoir un lien avec la performance des recettes collectées dans ce secteur douanier. Ceci dit, parmi les consignes données par le chef secteur douane l'enjeu principal du 2ème mandat de l'exercice 2024 est la facilitation des opérations au port maritime de Douala afin de résorber le déficit financier enregistré jusqu'à présent dans le secteur. « Afin d'atteindre l'objectif de juin qui s'élève à 60 494,8 milliards et terminer le premier mandat avec de bons résultats, le secteur doit travailler plus dur, faciliter la procédure et mettre en œuvre certaines mesures correctives pour inverser le déficit financier enregistré », souligne le compte rendu de la réunion.

Si le secteur Littoral n'a pas atteint l'objectif fixé le mois dernier, les recettes projetées par la direction générale des douanes (DGD) pourraient être en baisse par rapport aux objectifs fixés à près de 92 milliards de Fcfa pour le mois de mai 2024. En effet, les services de la douane du secteur Littoral I avaient pour objectif de collecter 64% de

l'enveloppe globale attendue tandis que le secteur du Sud II (qui couvre le Port en eau profonde de Kribi) a été assigné à ramener 23,3 milliards de Fcfa (25,3%). Alors que 4,7 milliards de Fcfa sont attendus de la région du Sud-Ouest et la plus petite cagnotte, 18,7 millions de Fcfa, a été assignée à la région du Nord-Ouest.

Soulignons que, l'Etat du Cameroun vise une collecte de 1079,9 milliards de Fcfa en 2024 (+10%) ; après avoir franchi la barre de 1000 milliards de Fcfa de recettes douanières pour la première fois en 2023 s'établissant à 1019,8 milliards de Fcfa en fin d'exercice pour une réalisation de 101,5%. Des résultats haussiers en dépit de l'accélération du démantèlement des tarifs douaniers intervenant dans le cadre de la mise en



Les objectifs ont été réalisés à 72,95%.

œuvre des Accords de partenariats économiques (APE) avec l'Union européenne (UE).

Omer Kamga

CONJONCTURE

RECAPITALISATION

La BAD augmente son capital à 302,8 milliards d'euros

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a retenu une nouvelle augmentation générale de son capital callable. Il s'agit de la 8ème augmentation générale du capital callable retenu lors des Assemblées annuelles organisées à Nairobi du 27 au 31 mai et qui a réuni le Conseil d'administration et les gouverneurs de cette institution financière.



La recapitalisation de l'institution est de 194,56 milliards d'euros à environ 302,8 milliards d'euros

La recapitalisation de l'institution est passé de 153,19 milliards d'UC, environ 194,56 milliards d'euros à 241,19 milliards d'UC,

d'administration et les gouverneurs de la BAD. Cette opération, selon Akinwumi Adesina, président de la

environ 302,8 milliards d'euros, soit une hausse de 108,24 milliards d'euro en valeur absolue et de 55,63% en valeur relative. Cette recapitalisation qui représente la 8ème du genre a été retenue lors des 59èmes Assemblées annuelles de l'institution financière organisées du 27 au 31 mai dernier à Nairobi, capital du Kenya. Elle a réuni le Conseil

BAD, a pour objectif de conserver la note de triple A attribuée à la Banque par les agences de notation financière depuis plus d'une décennie. En effet, selon la Banque l'obtention de la note de crédit «AAA» de Fitch Ratings, Moody's, S&P Global Ratings et autres agences mondiales, prend en compte prioritairement les performances financières de la banque, mais aussi sa gestion des risques et des liquidités.

Concrètement, le capital-actions de la BAD est composé à 94% du capital callable et 6% à libérer et du capital. Le premier renvoi au capital non libéré que les actionnaires s'engagent à verser pour aider la Banque dans des circonstances extrêmes. «Il s'agit d'une protection pour les détenteurs d'obligations et de garanties émises par la Banque dans le cas extrême où elle ne serait pas en mesure d'honorer ses obligations financières», explique la Banque dans la note de souscriptions au capital publié en début d'année. Le second quant-à lui constitue la base sur laquelle la structure pourra ériger ses activités. Sous cette appellation sont regroupés tous les biens et les sommes d'argent que les associés (ou actionnaires) consentent à apporter pour la constitution du

patrimoine de la société.

Ainsi dit, la Banque revendique que son capital fait l'objet d'une série d'augmentations spéciales du capital, 1 augmentation volontaire du capital et 7 augmentations générales du capital avec un capital autorisé initial de 250 millions d'UC, près de 317,5 millions d'euros. La dernière en date avait été approuvée le 31 octobre 2019 portant le capital à la hausse de 125%, passant de 6 947 255 actions pour 69,47 milliards d'UC (près de 88,23 milliards d'euro) à 15 319 136 actions pour 153,19 milliards d'UC. «Une fois les actions créées entièrement souscrites, celles-ci sont divisées en actions à libérer et en actions callable puis allouées aux groupes régionaux et non régionaux dans des proportions suivantes : le groupe régional détient 60% du capital-actions total de la Banque et le groupe non régional (hors Afrique) 40%», indique la BAD.

Christian Trésor Adong

FINANCEMENT

Express Union Tchad développe son activité de microfinance avec le soutien de Proparco

Express Union Tchad, filiale d'Express Union Group, est l'une des principales institutions de microfinance (IMF) du pays dont l'activité favorise l'accès au financement pour les femmes et pour les populations rurales. L'IMF a signé un prêt senior auprès de Proparco de 630 millions de francs CFA (sur 3 ans), soit environ 1 million d'euros. Il s'inscrit dans le cadre d'un financement syndiqué par la Société financière internationale (IFI), membre de la Banque mondiale.

Express Union Group (EUG) est un groupe spécialisé dans les transferts monétaires et la microfinance dont le siège est installé au Cameroun et qui rayonne sur l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest. Sa filiale, Express Union Tchad (EUT), a obtenu un prêt de 630 MXAF, soit environ 1 M€, auprès de Proparco, grâce au dispositif d'intervention en « Pays Fragiles » qui vise à renforcer l'accès au financement de l'entrepreneuriat dans les régions reculées, notamment du Tchad.

En 2022, seulement 24 % des adultes avaient accès à un compte bancaire au Tchad (données Banque de France) et le soutien de Proparco à EUT contribue donc à l'inclusion financière des populations les plus vulnérables ainsi qu'au déploiement de solutions de crédit auprès de petits entrepreneurs. La diversité des services proposés par l'institution et l'importance de son réseau d'agences garantissent un maillage serré à l'échelle du Tchad. Il s'agit là d'un atout essentiel pour soutenir le tissu entrepreneurial présent notamment dans les territoires ruraux à l'intérieur du pays.

L'institut de microfinance s'appuyait jusqu'ici uniquement sur ses dépôts pour financer ses opérations et n'avait jamais emprunté auprès d'une

institution financière. Le prêt de Proparco aura donc également un effet catalyseur dans le cadre de levées de dette future, afin d'amplifier les impacts concernant la réduction des inégalités, territoriales et socio-économiques. À la demande d'EUT, et fort de l'expérience d'IFI et Proparco, une attention particulière sera portée à l'accompagnement de l'institution dans une démarche de protection de sa clientèle.

« Pour Express Union Tchad, ce prêt permettra de renforcer sa capacité financière à répondre aux besoins de financement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des ménages à faible revenu afin de booster la création d'emploi et accélérer l'inclusion financière. L'un des axes prioritaires du plan stratégique de développement 2024/2028 d'Express Union Tchad est assurément le développement de l'intermédiation financière. La Société Proparco matérialise ainsi son appui pour l'accompagnement du secteur privé dans les pays en voie de développement et au Tchad en particulier. Express Union Tchad émet le vœu de voir cette collaboration s'étendre dans d'autres domaines pour l'accompagnement dans sa vision de développement, » souligne Ebenezer Dongmo, DG de la filiale tchadienne d'Express Union.

Mehdi Tanani, Directeur régional Afrique centrale chez Proparco, s'est félicité de cette opération : « C'est une fierté de pouvoir financer Express Union Tchad et permettre à cette institution de microfinance de multiplier ses impacts auprès des micro-entrepreneurs tchadiens qui luttent dans un environnement économique difficile. Réduire les inégalités, sociales et territoriales dans les pays fragiles, est un engagement collectif, inscrit au cœur de la stratégie 2023-2027 de Proparco. »

Le projet permettra de répondre à trois Objectifs de développement durable (ODD) : l'ODD n° 1



Express Union Tchad a obtenu d'environ 1 M€ auprès de Proparco

(Eradication de la pauvreté), l'ODD n° 8 (Travail décent et croissance économique) et l'ODD n° 10 (Inégalités réduites).

Omer Kamga

DECIDEUR

Pape Madiaw Ndiaye nommé PCA du groupe Ecobank Transnational Incorporated

Le Camerounais Alain Nkontchou cède la présidence du conseil d'administration de Ecobank Transnational Incorporated (ETI) au Sénégalais Papa Madiaw Ndiaye, suite à une décision du conseil d'administration prise ce jeudi 6 juin à Lomé, en marge de la 36e édition des assemblées générales de la banque panafricaine. Ainsi, un patron de fonds d'investissement parfaitement bilingue remplace un autre, parfaitement bilingue aussi.



Pape Madiaw Ndiaye, nouveau PDG du Groupe Ecobank

Papa Madiaw Ndiaye est le directeur général et le fondateur d'AFIG Funds. Son parcours passe par Emerging Markets Partnership (EMP) à Washington en tant que directeur des investissements. Il était l'un des trois partenaires à lever 407 millions USD pour le Fonds d'infrastructure africain AIG, qui, lors de son lancement en 2000, était le plus grand fonds panafricain jamais réalisé (environ 30% de rendement net annuel).

Avant de rejoindre EMP, il occupait des postes de responsabilité pour les activités d'investissement en actions et en dettes de la Société financière internationale (SFI) dans les marchés de capitaux et les institutions financières en Afrique entre 1996 et 2000. Papa a commencé sa carrière chez Salomon Brothers et a rejoint le groupe des marchés émergents de JP Morgan en 1992. En 1994, il a lancé les activités de trading de titres de JP Morgan en Afrique et au Moyen-Orient. En 2000, Madiaw Ndiaye a été nommé conseiller spécial pour les Affaires Économiques et Financières auprès du président de la République du Sénégal et président du Conseil consultatif économique et financier présidentiel sénégalais. La même année, il a lancé

MIDROC BVI, un véhicule d'investissement direct pour le Cheikh Mohammed Al-Amoudi. Il siège aux conseils d'administration de nombreuses entreprises africaines et organisations à but non lucratif liées à l'Afrique.

Le nouveau PCA d'ETI est titulaire d'un MBA de la Wharton School of Business, d'un MA en Affaires Internationales de l'Institut Lauder de l'Université de Pennsylvanie, et d'un BA en économie du Harvard College.

Elise Nguélé



Wafa Assurance Vie
Cameroun

Source de confiance

SE PROJETER DANS L'AVENIR AVEC CONFIANCE

C'EST OPTER POUR LES
SOLUTIONS CORPO

DE Wafa ASSURANCE
VIE CAMEROUN



INDEMNITÉS DE
FIN DE CARRIÈRE

PRÉVOYANCE
COLLECTIVE

RETRAITE
COLLECTIVE

 OUTILS DE FIDÉLISATION

 SOLUTIONS SUR-MESURE
SELON VOS BESOINS

 DISPOSITIFS FISCALEMENT
ATTRACTIFS

 Rue Toyota Bonapriso, immeuble Wafa Assurance
BP 13072 Douala - Cameroun

Pour toute information, contactez-nous :
 solutionscorpo@wafaassurance.cm

www.wafaassurance.cm





LA FIRST BANK
VOUS DONNE

Carte
Blanche

Souscrivez à votre

Carte
Blanche

POUR VOS

Crédits à Court Terme

- Fini les **files d'attente en agence**
- Fini les **dossiers de crédits**
- Fini les **attentes de validation**

Notre gamme



L'intérêt de la clientèle est notre priorité



☎ 222 51 80 50 / 679 00 96 26

✉ qualite@afriandfirstbank.com

☎ 653 46 53 46

🌐 www.afriandfirstbank.com



Afriland First Bank